

## LA RICHESSE DU GROUPE FRATRIE

Depuis quelques années, les structures de la petite enfance (Camsp, CMP, CMPP, Sessad, etc.) prennent davantage en compte les fratries, ce qui n'est hélas pas encore le cas des structures pour adolescents ou adultes (IME, Impro, Esat, etc.). Or, si les parents et les professionnels n'ont pas le pouvoir d'éviter l'onde de choc traumatique du handicap à la fratrie, ils peuvent en revanche aider les enfants pour qu'elle se transforme en une réalité qui s'inscrit dans leur histoire.

Les enfants, en effet, « absorbent » la culpabilité et la honte des parents et vivent des moments de honte, de culpabilité, de révolte et de résignation qui leur sont spécifiques. Leurs difficultés sont d'ordre divers : ils partagent, ou non, le gène à l'origine des déficiences, ce qui entre en résonance avec les problématiques d'identification/différenciation propre à toute fratrie ; ils doivent apprendre à vivre avec le regard stigmatisant des « autres » ; ils s'inquiètent pour le moment où leurs parents auront disparu, etc.

Leurs questions, leurs éventuelles souffrances psychiques évoluent, se modifiant à chaque étape de leur existence, de l'enfance à l'âge adulte. L'enfant en situation de handicap et ses frères et sœurs découvrent progressivement l'impact de la déficience sur leur vie scolaire, amicale et amoureuse et sur le processus d'autonomisation vis-à-vis de la famille. À chacune de ces étapes, de la

jalousie et de la rivalité peuvent apparaître au sein de la fratrie, mais aussi de la tristesse et des renoncements douloureux.

Un frère ou une sœur pourra adopter une position sacrificielle au détriment de la construction de son propre parcours ; un autre aura des liens affectifs forts avec l'enfant en situation de handicap mais refusera d'adopter le statut d'aidant ; un autre encore sera maltraitant durant l'enfance et protecteur à l'adolescence... La richesse du groupe fratrie réside justement dans la diversité, l'évolutivité et l'électivité de ces liens.



Régine Scelles

Psychologue et professeure de psychopathologie, présidente du conseil scientifique de la Fnepe.

Pour protéger ses parents et se protéger, il arrive aussi que le frère ou la sœur ne dise rien de ce qu'il vit, mais l'exprime via des mises en acte : accidents à répétition, conduites répréhensibles, inhibition massive, maltraitance envers des pairs... Le repérage de ces signes, le dialogue avec l'enfant permettra que les mots remplacent les actes. Pour autant, la fratrie représente, comme dans toutes les familles,

une ressource pour chaque enfant : celui qui est en situation de handicap ainsi que ses frères et sœurs. Il les inscrit dans la différence des générations et leur apprend à vivre entre pairs. Pour vivre au mieux cette situation, ces fratries doivent, à certains moments, recevoir un soutien des parents, de la famille élargie et/ou de professionnels. C'est possible si les adultes repèrent et connaissent leurs difficultés spécifiques, mais aussi les ressources que le groupe peut mobiliser pour le développement de tous les enfants, chacun avec sa singularité. Ce numéro y contribuera assurément. ■